



### Présentez-vous et expliquez la raison de votre appel :

- Bonjour, je m'appelle \_\_\_\_\_ et je suis bénévole pour la Société de Saint-Vincent de Paul, (précisez l'endroit). Avez-vous quelques minutes pour discuter en peu?
- Nous appelons les familles ayant des enfants de moins de 19 ans, pour nous assurer qu'elles sont informées de l'existence d'un fonds gouvernemental gratuit de 2 000 dollars pour les aider à payer les frais d'éducation après l'école secondaire. La moitié des enfants au Canada n'ont toujours pas accès à ces fonds et nous appelons toutes les familles que nous servons pour nous assurer que le plus grand nombre possible d'enfants reçoivent ces fonds.

### Débutez la conversation :

- Votre enfant a-t-il un Régime enregistré d'épargne-études (REEE) et un Bon d'études canadien (BEC) à son nom?

### Si la réponse est oui :

- Félicitations, c'est fantastique!
- Vous rappelez-vous avoir obtenu le Bon d'études canadien, soit un montant initial de 500 \$ puis 100 \$ chaque jusqu'à concurrence de 2 000 \$?

### Si vous ne vous rappelez pas avoir reçu le BEC :

- Si votre revenu familial net est inférieur à 53 359 \$ et que vous recevez l'Allocation canadienne pour enfants (ACE), vous devriez avoir reçu le BEC. Vérifiez vos relevés pour vous assurer que vous l'avez reçu ou communiquez avec votre banque pour vous assurer qu'elle en a fait la demande.

*Note – Certaines familles peuvent ne pas avoir reçu le BEC en raison d'une erreur de procédure de la banque, ou si elles ont fait une demande avant de recevoir l'Allocation canadienne pour enfants – ACE (cela s'applique aux nouveaux arrivants), elles ne l'auront pas reçue et devront demander à leur banque de refaire une demande maintenant qu'elles reçoivent l'ACE. Ils peuvent également appeler le **service d'assistance téléphonique du Programme canadien pour l'épargne-études au 1-888-276-3624** pour se renseigner. Ils doivent avoir le numéro d'assurance sociale de leur enfant pour l'appel.*

### S'ils n'ont pas encore ouvert un compte REEE :

- Le Bon d'études canadien est un montant maximal de 2 000 \$ versé par le gouvernement directement dans un régime enregistré d'épargne-études (REEE) pour votre enfant.
- Considérez le REEE comme un « **compte bancaire spécial** » où l'argent peut fructifier jusqu'à ce que votre enfant soit prêt à aller au collège, à l'université, dans un programme d'apprentissage ou dans une école de métiers, à temps plein ou à temps partiel.
- Une fois que votre enfant est inscrit à un programme d'études postsecondaires, il peut commencer à retirer de l'argent.
- Vous n'avez pas à verser d'argent dans le REEE pour obtenir le BEC - **pas même un sou**.
- Si vous recevez des allocations gouvernementales, le BEC n'aura aucune incidence sur ces dernières. Il s'agit de l'argent de votre enfant pour la suite de ses études secondaires.
- Il est destiné aux enfants nés le 1<sup>er</sup> janvier 2004 ou après, dont la famille reçoit l'Allocation canadienne pour enfants et dont le revenu annuel net de la famille est inférieur à 53 359 \$. Le seuil de revenu familial est plus élevé pour les familles de plus de trois enfants.

*Conseil – Quantifiez le montant auquel ils ont droit : « Vous avez trois enfants de moins de 19 ans? Cela signifie qu'ils ont droit à 6 000 dollars, offerts par le gouvernement. »*

### Votre voisin reçoit-il le Bon d'études canadien (BEC)?

- Si vous recevez l'Allocation canadienne pour enfants, le BEC est une autre prestation à laquelle vos enfants ont droit.
- Le gouvernement déposera 500 \$ dans le REEE dans les 65 jours suivant l'ouverture du compte, puis 100 \$ chaque année jusqu'à ce que les dépôts atteignent 2 000 \$.
- Même si vous présentez votre demande plusieurs années après la naissance de votre enfant, vous recevrez tous les paiements destinés à votre enfant, à condition que votre revenu ait continué de vous rendre admissible chaque année. Par exemple, votre enfant a 10 ans? Dans un délai de 65 jours, le gouvernement versera 1 400 \$ dans le compte REEE.

*Note – S'il s'agit de nouveaux arrivants, ils doivent attendre d'être admissibles à l'Allocation canadienne pour enfants – ACE.*

### Comment ouvrir un REEE et demander le BEC :

- Tout d'abord, votre enfant a-t-il un numéro d'assurance sociale?

#### SI OUI :

- La prochaine étape consistera à communiquer avec l'institution financière où vous effectuez vos opérations bancaires. Appelez votre banque et demandez un rendez-vous pour ouvrir un compte **REEE sans frais ni cotisation**. La banque fera la demande de BEC pour vous.
- Vous ne pouvez pas vous adresser à un caissier pour ouvrir un REEE; vous devez prendre rendez-vous avec un conseiller financier. Vous pouvez utiliser l'outil de prise de rendez-vous en ligne ou simplement téléphoner. Certaines banques peuvent être en mesure d'ouvrir un REEE de façon virtuelle.

#### SI NON :

- Vous pouvez demander un NAS en ligne à [www.canada.ca](http://www.canada.ca) ou visiter un bureau de Service Canada.

**Conseil – Proposez-leur de les aider à prendre rendez-vous en ligne dès maintenant. Le rendez-vous sera ainsi pris et un courriel de suivi sera envoyé à la famille.**

### Lorsque vous allez à la banque :

- Débutez le rendez-vous en disant que vous voulez ouvrir un REEE sans frais ni cotisation afin d'avoir accès au BEC.
- La banque vous demandera de choisir le type de placement que vous souhaitez pour votre compte REEE. L'une des suggestions sera un certificat de revenu garanti (CPG); ce type de placement ne comporte aucun risque de perte d'argent. Il est préférable d'éviter les fonds communs de placement, car votre solde peut augmenter ou diminuer en fonction de l'évolution du marché boursier.
- Si vous avez plus d'un enfant, vous avez le choix d'ouvrir un seul compte REEE et vos enfants seront tous désignés comme bénéficiaires du même compte ou vous pouvez choisir d'ouvrir un REEE distinct pour chaque enfant. Il est plus simple d'ouvrir un seul compte pour tous les enfants, mais c'est à vous de décider.

### CHEMINER AVEC NOS VOISINS

Certains voisins peuvent considérer qu'un rendez-vous à la banque est trop pour eux et apprécieront que vous leur proposiez d'y aller avec eux. S'ils refusent votre offre, suggérez-leur d'apporter la fiche d'information à la banque.

### Chèque de contribution au REEE :

- Une fois le compte REEE ouvert, la SSVP versera un chèque de 100 \$ par enfant à déposer dans le REEE. Le gouvernement versera ensuite une somme équivalente à ces fonds, soit 40 \$.

**Conseil – Mettez le chèque dans une grande enveloppe en papier et écrivez « veuillez déposer le chèque dès que possible » sur l'enveloppe. Ils ne peuvent pas aller au guichet pour déposer le chèque, car il sera déposé dans un compte enregistré; ils doivent prendre rendez-vous avec un conseiller financier.**

**Note – Lorsqu'ils ont ouvert le REEE, envoyez-leur par courriel ou par texto une copie du formulaire de cotisation au REEE (s'il y a lieu) afin que le chèque de cotisation puisse être créé et que le certificat « Nous croyons en vous » puisse être produit. Vous pouvez proposer de remplir le formulaire pour eux. Il vous suffit d'indiquer le nom de l'institution financière, le numéro du régime et le nom du ou des bénéficiaires du compte.**

**Les instructions relatives à la préparation du chèque et du certificat se trouvent dans la boîte à outils Semences d'espoir.**

### Clore l'appel :

- Avez-vous des questions?
- Voulez-vous que je vous envoie par courriel une copie du dépliant REEE/BEC qui explique ce dont nous avons parlé?
- N'hésitez pas à m'appeler si vous avez des questions. Je serai heureux/se de vous aider à prendre ce rendez-vous et de vous accompagner à la banque si vous le souhaitez.
- Puis-je vous rappeler dans une semaine environ pour voir comment les choses se passent ?